



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Narcotrafic

Question au Gouvernement n° 1536

Texte de la question

NARCOTRAFIC

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Ciotti.

M. Éric Ciotti . Hier, deux drames terrifiants liés au narcotrafic ont frappé notre pays. À Décines, trois personnes ont perdu la vie dans un incendie. À Nice, dans ma ville, onze personnes ont été impliquées dans une fusillade et deux sont décédées. En cet instant, je tiens à rendre hommage aux victimes, Ahmed et Adilson. Je pense à eux et à leurs familles, auprès desquelles j'étais hier soir.

Les narcotrafiquants nous ont déclaré une guerre. Ils ont déclaré une guerre à la République. Cette guerre, je crains que nous soyons en train de la perdre. Chaque jour, le cancer du narcotrafic gagne du terrain. Chaque jour, des victimes tombent. À Nice, dans le quartier des Moulins, nous déplorons onze morts depuis juillet 2024, dont quatre enfants. Hier, il y a eu deux victimes collatérales.

Dans ce contexte, nous avons besoin d'une mobilisation générale, d'un combat national, d'une force, d'un « quoi qu'il en coûte » sécuritaire. À Nice, nous avons besoin d'effectifs et d'enquêteurs, comme partout en France. Je mettrai face à face deux chiffres : ces onze victimes et ces quatre-vingt-dix-sept enquêteurs qui font défaut depuis deux ans dans notre ville. Nous avons besoin d'une réaction urgente et rapide, d'une mobilisation. Nous l'attendons de votre part. La police municipale et la mairie se mobilisent. Nous nous apprêtons à ouvrir un poste de police devant ce point de deal près duquel sont tombées trop de victimes. Nous proposerons des patrouilles mixtes. Tout cela, nous sommes prêts à le faire, mais l'État doit prendre et assumer ses responsabilités. Nous l'attendons de vous, monsieur le premier ministre. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le premier ministre.

M. Sébastien Lecornu, *premier ministre* . Monsieur le député-maire, vous relayez l'émotion et, même si vous ne l'avez pas dit, la peur – que je ressens aussi – de vos concitoyens et concitoyennes face à ce fléau qu'est le narcotrafic. Votre question résonne aussi avec l'émotion que nous avons éprouvée à l'automne dernier au moment de l'assassinat de M. Kessaci. Elle rappelle à l'ensemble de la classe politique que si nous avons des conflits géopolitiques et de nombreux sujets de politique intérieure à traiter, il y a bien un sujet qui s'installe sur le temps long : c'est la lutte contre le narcotrafic.

Si vous voulez le fond de ma pensée nous sommes dans un moment de vérité. Votre ville est l'un des terrains où l'on peut observer l'efficacité des mesures de répression. Il y avait douze points de deal, il y a quelques mois encore, à Nice ; il n'y en a plus que deux. Une centaine de personnes ont été mises sous écrou l'année dernière et une cinquantaine depuis le début de cette année. Ne mentons pas aux Françaises et aux Français. Plus nous serons répressifs – et il faut l'être –, plus les réseaux de narcotrafiquants s'affronteront dans une guerre de territoires. Plus le garde des sceaux, ministre de la justice, renforce la mise en sécurité, en protection et à l'isolement des donneurs d'ordre en prison, plus nous désorganisons ces différentes filières.

Il y a derrière tout cela un enjeu de résilience et d'endurance. Madame Joncour, vous avez dit tout à l'heure : « On ne veut pas des paroles, on veut des actes. » Mais les actes sont là, ils sont nombreux et c'est bien pour cette raison que cette guerre de territoires est en train de s'installer. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*) Plus on démantèle les réseaux, plus on arrête des narcotrafiquants, plus la concurrence entre ces réseaux se durcit. Nous devons documenter cela en toute transparence devant nos concitoyens et nos concitoyennes.

Le deuxième aspect de votre question concerne les moyens et, au risque de vous surprendre, je vous rejoins sur ce point.

Je centrerai mon propos sur la commune dont vous êtes devenu le maire et où existe un enjeu de présence d'effectifs de sécurité publique. Le ministre de l'intérieur s'y rendra très prochainement pour revenir sur ce sujet. D'ores et déjà, le préfet de défense a pris des décisions en urgence pour assurer une présence importante des CRS dans des missions de sécurisation – sachant cependant qu'une patrouille de police se trouvait à une rue de la fusillade d'hier.

Le principal sujet, vous l'avez dit, est la filière investigation : comment réaffecter des policiers, officiers de police judiciaire, pour traiter non seulement le flux mais aussi le stock des nombreuses affaires ? Comment rendre cette filière à nouveau attractive et capable de former les personnels ? Comment, enfin, la rendre beaucoup plus numérique, pour réduire le delta temporel avec l'adversaire – le narcotrafiquant – en enquêtant vite ?

Tel est le sens des annonces récentes du ministre de l'intérieur en lien avec le garde des sceaux. Le plan Investigation permettra d'écrire une nouvelle page en matière d'attractivité de la filière des enquêteurs, et Nice en profitera.

S'il s'agit là d'un enjeu majeur, il faut néanmoins aller plus loin. Vous examinerez bientôt le projet de loi Ripost, préparé par le ministre de l'intérieur. Ce texte permettra notamment d'agir sur la question de l'exécution des peines et des réductions de peine : il est temps d'aligner notre arsenal juridique sur ce que nous avons fait en matière de terrorisme en son temps, toutes choses égales par ailleurs. Le degré de dangerosité des personnes et l'enjeu pour la nation ainsi que pour le pacte social français nécessitent d'aller beaucoup plus loin. Nous avons du reste commencé à le faire avec la loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic, laquelle a permis, dans votre commune, de fermer certains commerces et de prendre des mesures de police administrative qui n'étaient pas possibles auparavant.

Enfin – et pardon de mettre les pieds dans le plat –, il faudra s'attaquer davantage aux consommateurs. Sans consommation, il n'y aurait pas de narcotrafic. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs des groupes DR et HOR. – M. Éric Ciotti applaudit également.*) Nous devons tous parler clairement et calmement de ce sujet en cherchant le plus large consensus, car c'est la consommation qui crée le modèle économique et lui confère son caractère quelque peu inépuisable. Le projet de loi Ripost prévoit une amende forfaitaire délictuelle dont vous débattrez avec le ministre de l'intérieur. On ne peut pas affirmer que l'on veut s'en prendre au narcotrafic et être plus dur à l'égard des narcotrafiquants si l'on ne traite pas le problème dans son entièreté...

Mme Élisabeth Martin . Oh la la !

M. Sébastien Lecornu, *premier ministre* . Oui, madame la députée : en s'attaquant également à la question de la consommation. Il n'y aura pas de mobilisation générale, pas de guerre utile si l'on ne prend pas le problème de façon complète et si l'on ne fait pas de cette résilience un élément important de cette guerre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR ainsi que sur plusieurs bancs des groupes DR, Dem et HOR.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1536

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 mai 2026